



**L'hon Cabral Libii soutient que cette subvention aux députés pour les micro-projets était juridiquement insensée et surtout confusionnelle.**

Dans le cadre du vote de la Loi des Finances 2023, l'Assemblée nationale a procédé à la suppression de la ligne des micro-projets des députés.

Une ligne qui était supportée par le budget du Ministère de l'économie, de la planification et de l'aménagement du territoire. Chaque année les députés bénéficiaient de 8 millions Fcfa. Soit 40 millions Fcfa sur 5 ans.

Le député Cabral Libii a réagi, saluant cette décision, car selon lui, ces subventions aux députés pour les micro-projets était juridiquement insensée et surtout confusionnelle. « **Le Parlement vote le budget pour qu'il soit exécuté par l'Exécutif et les CTD. Le rôle du parlementaire est de contrôler cette exécution au nom du peuple et non d'en faire partie; - Juridiquement insensée. En simple, le parlementaire ne peut pas être juge et partie. S'il contrôle l'exécution du budget d'investissement, qui contrôle l'exécution de ses propres projets fussent-ils "micro"? - Insignifiante et inutile. Les micro-projets représentaient 1,4 milliard (repartie entre 180 Députés) dans un budget de 6300 milliards. Avec 8 millions par an, aucun Député ne peut impacter socio-économiquement sa circonscription** », écrit Cabral Libii.